

IDENTITE ET DIFFERENCES DANS L'EMPLOI ET LES VALEURS SEMANTIQUES DU SUBJONCTIF EN FRANÇAIS ET EN ROUMAIN

Anna BONDARENCO

Catedra Limbi Străine Aplicat

Alegerea temei acestui studiu este determinată de dificultățile ce le prezintă pentru locutorul român utilizarea formelor temporale ale conjunctivului în limba franceză. Din acest motiv studiul are un caracter comparativ: se identifică și se repertoriază identitățile și diferențele de funcționare ale conjunctivului în limba română și în limba franceză și se întreprinde o tentativă de a defini motivele ce generează existența multor diferențe în actualizarea formelor temporale ale acestui mod.

Conjunctivul e calificat, în gramatica franceză, drept cel mai misterios și cel mai bogat în secrete și nuanțe fine mod, cel mai subtil, cel mai delicat în utilizarea lui; într-un cuvânt, e modul tuturor modurilor, conform gramaticienilor R. și G. Le Bidois. Diferențele evidente de funcționare ale conjunctivului rezidă în atribuirea de locutorul francez unui fragment situațional sau evenimential cu caracter, în particular, real, a unei valori virtuale sau ireale. Locutorul francez «îmbracă» evenimentul real într-o haină modalizantă, modalitățile planând asupra fragmentului realității desemnate.

Le choix de ce sujet s'explique par les difficultés que présentent l'emploi et la traduction des formes temporelles du subjonctif, surtout dans la structure de la phrase complexe à subordination pour les étudiants roumains, malgré la parenté de ces deux langues. Le locuteur roumain lorsqu'il doit utiliser le subjonctif en français se pose la question: Pourquoi un fait, une situation ou un événement à caractère actuel sont-ils désignés en roumain par des formes temporelles de l'indicatif, alors qu'en français on use des formes temporelles du subjonctif? Ces dernières transforment, pour le locuteur roumain, la réalité actuelle signifiée dans la proposition subordonnée en une réalité de valeur abstraite, comme le dit L. Carlsson, car «[...] *son contenu ne s'applique à aucune situation déterminée*» [2. p.79], en un événement indéterminé ou hypothétique. Les Français ont-ils un mode de voir et de se représenter les fragments situationnels ou événementiels de la réalité différent de celui des Roumains? Serait-ce un motif de nature psychologique du locuteur français qui le distinguerait du locuteur roumain? Ce motif ne démontre-t-il pas une particularité psychologique d'un peuple, particularité devenue un indice identitaire, celle d'être plus subtil, plus sensible à ce qu'il observe, à ce à quoi il réagit, voire une intentionnalité d'exprimer les modalités de ses réactions à ce qu'il voit, ou à ce à quoi il pense au moyen d'outils grammaticaux différents de ceux auxquels recourent d'autres peuples de langues romanes dont les Roumains? Verbaliser ce qui est ou a été observé ou perçu comme un fait réel, et le représenter comme étant virtuel, comme étant seulement une possibilité de devenir réel, comme n'étant qu'hypothétique, telle serait l'intention du locuteur français lorsqu'il se sert des formes temporelles du subjonctif pour signifier des faits se présentant a priori comme réels. S'agirait-il d'un gallicisme?

Nous appuierons notre propos sur l'exemple suivant: un professeur, après avoir analysé la qualité du travail d'un étudiant durant le semestre, lui adresse le jugement suivant: *Quoique vous n'avez pas suffisamment travaillé, je vous donne une note positive*. En roumain, le passé du subjonctif a pour équivalent le passé composé de l'indicatif: *Deși nu ați lucrat suficient, eu vă dau o notă bună*.

Dans ce cadre d'idées D. Solomon considère que le subjonctif «... *ne signifie pas que l'événement exprimé par le verbe n'est pas réel*». La raison de cet usage du subjonctif serait que «[...] *le sujet parlant ne se porte pas garant de cette réalité*» [13, p.330]. L'exemple cité en roumain démontre le contraire: en effet, le procès signifié par le verbe au subjonctif est vraiment actuel et le locuteur roumain se porte garant de cette réalité, tandis que la visée du locuteur français est de le modaliser, de le rendre virtuel dans la mesure où la conjonction de subordination "quoique" exprime "la concession". Le dictionnaire de l'Académie Française précise bien que le subjonctif est le mode habituel des propositions concessives, *même s'il s'agit d'un fait réel*. Mais les hésitations entre l'indicatif et le subjonctif en français remontent à des temps très anciens, et Malherbe n'utilisait le subjonctif que pour l'expression des "choses douteuses", réservant l'indicatif aux "choses certaines". La comparaison du fonctionnement de ce mode dans les deux langues apparentées démontre comment le subjonctif, mode de l'irréel en français, est cependant utilisé dans certains cas pour traduire des procès signifiant des faits réels.

Le subjonctif est, en effet, qualifié dans la grammaire française comme un mode des usages subtils, au sens concret de cet adjectif, c'est-à-dire de ce "qui est difficile à percevoir, à définir ou à préciser" (Le Petit Robert). Ce qui ne suppose pas que le locuteur français s'accorde plus de subtilité (au sens de finesse) qu'il n'en accorde aux locuteurs parlant une autre langue. Cela veut dire qu'un locuteur particulier se trouve devant des choix à faire sur le plan sémantique, en même temps qu'il est tenu par les contraintes grammaticales de l'emploi du subjonctif que tout locuteur doit respecter. Il résulte de cette rivalité entre l'indicatif et le subjonctif que le locuteur français doit trier les cotextes, ceux qui sont actualisants (indicatif) de ceux qui sont non-actualisants (ou virtualisants) (subjonctif). Ainsi, un des motifs de la "subtilité" du locuteur français, sera d'opter pour la désignation d'un fait actuel par les formes de l'irréel, suite à la vision subjective du procès de la subordonnée. C'est une façon d'enrober le fragment de la réalité, dont le procès est désigné par un des temps du subjonctif, dans une toile modalisante, « *d'une modalité qui plane sur l'ensemble de la phrase* », expression de P. Imbs [8, p. 48-49], cette dernière étant dans la majorité des cas changeante. L'assignation de quelque chose du "soi-même", de son état psychologique et psychique particuliers à l'événement actuel, détermine la question à se poser : Pourquoi ne désigne-t-on le procès de l'événementiel réel par les formes temporelles du mode qui lui correspond ?

Pour démontrer cette différence de verbalisation de l'objet événementiel, surtout dans la subordonnée, nous avons effectué l'analyse comparative du fonctionnement des formes temporelles du subjonctif dans la phrase simple et complexe dans les deux langues. A cette fin nous souhaitons, avant tout, présenter les visions des grammairiens français sur ce mode et les problèmes qu'il pose.

La vision de G. et R. Le Bidois « *Avec le subjonctif nous arrivons au mode le plus mystérieux ou du moins le plus gros de secrets, le plus délicat d'emploi, mais aussi le plus riche en nuances fines* » [...] « *Si le subjonctif, en effet, est apte à exprimer tant de modalités psychiques, ne serait-ce parce qu'il est, comme nous l'avons dit, le plus mode de tous les modes...* » [1, p. 501, 506]. Les grammairiens soulignent l'aptitude de ce mode complexe à exprimer tant de dispositions psychologiques, comme le souhait, le doute, l'étonnement etc. ainsi qu'une multitude de *modalités psychiques* ; *un mode de l'énergie psychique* [1, p. 510], nous dirions de l'énergie psychologique, qui met en mouvement l'énergie psychique.

Le caractère virtuel de ce mode est souligné par P. Imbs : « [...] *le subjonctif s'emploie chaque fois que le fait relaté n'est pas entièrement actualisé, ou que sa réalité actuelle n'est pas la visée principale du sujet parlant* » [8, p. 48-49]

R.L. Wagner, J. Pinchon le définissent comme le mode dont le procès est « [...] *l'objet, d'un jugement, d'un sentiment, d'une volonté et non comme un fait que l'on pose en l'actualisant* » [14, p. 317]. G. Gougenheim considère aussi que ce mode contient une part de l'appréciation [7, p. 199].

Selon F. Brunot c'est un mode comme tous les autres, son emploi est déterminé par des nécessités purement formelles et extérieures à la pensée, « *qui bien souvent, n'exprime plus des modalités, mais n'est qu'une forme de subordination* » [2, p.520] ou de dépendance [11]. Ce qui retient notre attention dans cette définition c'est que ce mode désigne quelque chose d'extérieur à la pensée.

Le subjonctif est à l'antipode de l'indicatif, car ce dernier « *...confère à la relative une valeur concrète* », alors que le subjonctif lui attribue une valeur abstraite. C'est le « *mode de la réalité* », selon L. Carlsson [3, p. 79], « *mode du jugement d'existence* », de la détermination pour J. Damourette et E. Pichon [6]. L'opposition entre la valeur déterminante des deux modes et l'analyse effectuée permettent d'identifier les multiples valeurs du subjonctif et servent de méthodes d'identification des différences de l'emploi et du fonctionnement du subjonctif en français et en roumain.

Nous considérons que le subjonctif n'est pas uniquement une création de la pensée, et qu'il est, en premier lieu, un produit de la volonté, ou d'autres états et dispositions psychologiques. Ces derniers n'ont pas leur siège dans des organes spécifiques qui les localisent, car le psychologique est partout dans le corps, dans l'espace du volitif en premier lieu, et ce n'est que dans un second temps qu'il se situe dans l'espace du rationnel.

Dans la vision du fondateur de la psycho-systématique, G. Guillaume, la différence entre le subjonctif et l'indicatif est définie comme « [...] *théorie du seuil du passage du possible au probable. Le possible comme égalité des chances d'être ou de ne pas être, le probable comme prévalences des chances positives* » [10, p.416]. Le syntagme « *chances d'être* » signifie que le procès au subjonctif est à la fois de l'*être non existentiel* et de l'*être existentiel*, qu'il pourrait devenir *existentiel* ou rester *non-existentiel*. Cette définition implique l'idée, selon laquelle le procès au subjonctif contient dans sa structure sémantique une dose de l'actuel. Pour expliciter la

vision de Guillaume, il faudrait prendre en compte les idées par lesquelles le grammairien explicite la définition du subjonctif, à savoir " *le seuil entre le possible et le trans-possible comprenant le probable, le certain et le réel. La détermination du mode due à l'idée regardante et non à la nature de l'idée regardée ..*" [10, p. 418].

Nous trouvons que par le syntagme *l'idée regardante* le linguiste explicite la valeur de ce mode, surtout celle de la postériorité, et le deuxième syntagme *l'idée regardée* exprime la valeur générale de l'indicatif. La théorie de G. Guillaume permet d'entrevoir la possibilité que l'événement virtuel devienne réel, parce que c'est l'intention du locuteur qui rapporte l'événement, dans nombre des cas, à la postériorité. L'essence de la valeur de *l'idée regardante* se résume dans son aptitude à transcender le possible et à rendre le fait virtuel comme probable, ensuite à le faire devenir actuel, néanmoins tout ce qui est probable ne peut pas se transformer en réel. A cet égard, G. Guillaume dit : « *La forme du subjonctif représentant une chronogénèse interrompue dans sa progression, et la forme de l'indicatif représentant la chronogénèse parvenue à son intégrité* » [10, p.416]. Quant au *possible*, le grammairien nous enseigne le fait suivant : « *... tout ce qui est réel est possible, tout ce qui est possible n'est pas réel* » [10, p.417]. La chronogénèse du subjonctif réside dans la transcendance du possible pour joindre le probable et le situer, finalement, dans l'actuel, ou, comme le dit G. Guillaume, dans l'opération « *... du franchissement ou du non- franchissement du seuil possible/probable* [10, p.416].

LES FORMES TEMPORELLES DU SUBJONCTIF EN ROUMAIN ET SON MARQUEUR GRAMMATICAL

Il y a une distinction évidente entre les formes temporelles du subjonctif dans les deux langues : le roumain n'a que deux formes temporelles, le présent et le passé du subjonctif, alors que le français en a quatre, le présent, le passé, l'imparfait et le-plus-que-parfait. Suite à ce nombre de formes temporelles du subjonctif en roumain, l'ensemble des valeurs temporelles de chaque temps se complexifie.

D'où ce constat qu'à moins de formes temporelles, grammaticales, et plus de fonctions revenant au présent et au passé du subjonctif en roumain, correspondent plus d'ambiguïtés grammaticales, et un rôle plus important des relations syntagmatiques et contextuelles pour la détermination du rapport temporel. Ajoutons que le roumain ne connaît pas le phénomène de la concordance des temps.

Au niveau morphémique, on remarque en roumain une identité de morphèmes grammaticaux du présent du subjonctif et de l'indicatif pour la première et la deuxième personnes du singulier et du pluriel, la troisième personne se caractérisant seule par son propre morphème grammatical, celui-ci étant identique pour le singulier et le pluriel: *Eu să cânt* – Eu **cânt**; *Tu să cânți* – Tu **cânți**; *El să cânte* – El **cântă**; *Noi să cântăm* – Noi **cântăm**; *Voi să cânțați* – Voi **cânțați**; *Ei să cânte* – Ei **cântă**. Comme le locuteur roumain n'emploie pas dans la majorité des cas les pronoms-sujet devant le verbe, la flexion ainsi que les autres marqueurs grammaticaux de la personne au niveau syntagmatique, surtout ceux du verbe modal, ont donc une importance évidente pour l'identification de l'agent de l'action.

L'omission du pronom-sujet devant le verbe, *Să cânți !*, attribue à la proposition simple des valeurs d'impératif, ou de doute, ou de supposition, marquées par le point d'exclamation ou le point d'interrogation: *-Oare să se fi sfârșit totul ? Est-ce que tout aurait pris fin ?* Dans la phrase citée en roumain c'est le subjonctif passé qui est utilisé, en français c'est le conditionnel passé.

Le subjonctif passé en roumain se forme à partir du subjonctif présent du verbe *être, să fi*, et du participe passé du verbe à conjuguer : *să fi iutat, să fi știut, să fi fost, să fi scris: Să fi lipsit de la adunare ?!* Ce qu'il y a de curieux c'est que le passé du subjonctif n'a qu'une seule forme pour toutes les personnes du singulier et du pluriel : *Să fi mințit colegul, colegii? Le collègue, les collègues, aurait-il menti, auraient-ils menti ?*. Les spécificités prosodiques de la phrase simple ont donc un rôle important dans l'expression des valeurs du subjonctif passé en roumain. Dans de tels cas la prosodie des énoncés constitue un ensemble d'indices de l'énonciation comme processus particulier.

L'INDICE IDENTIFICATOIRE DU SUBJONCTIF EN ROUMAIN

La marque identificatoire du subjonctif roumain, la particule **să**, a pour équivalent le marqueur **que** en français. Lors de son évolution, elle a subi des modifications phonétiques : **să**, dérive de **si** qui s'est transformé en **se** et ensuite en **să**. **Să** est un indice du subjonctif, un élément structural, une espèce de morphème grammatical qui accompagne et marque le subjonctif [4]. Certaines grammaires normatives du roumain font de **să** une conjonction parce que, dans des distributions particulières, cette particule exerce deux fonctions : celle de marqueur du subjonctif et celle du connecteur :

Tocmai pe mine căzuse păcatul să fiu mai mare între frați (I. Creangă).

Dans l'exemple cité, **să** introduit une subordonnée déterminative, il est en même temps un indicateur du subjonctif, fonction dans laquelle il est inséparable de son verbe. Dans les grammaires académiques roumaines on insiste sur cette fonction de marqueur du subjonctif et on nie la fonction jonctive de cette marque du subjonctif. La première fonction est surtout évidente dans les phrases simples: *Să fii fericită! Să trăești! Să-ți fie de bine!* Le subjonctif présent a une valeur impérative et exprime dans des emplois similaires un souhait, des vœux à l'occasion d'une situation particulière.

Il faut souligner que ce morphème grammatical pourrait être précédé de la conjonction **ca** qui, avec **să**, constitue une locution conjonctive **ca să**, dont l'équivalent en français est la locution conjonctive à valeur finale *pour que*: 1. *Am venit ca să vă văd*; ou 2. *Am venit să vă văd* – 1. *Je suis venue pour que je vous voie* – traduction littérale; 2. *Je suis venu vous voir*. Dans l'exemple 2 on omet le connecteur **ca**; la présence ou l'absence de la conjonction **ca** change la nature de l'unité syntaxique: le premier énoncé est constitué d'une phrase complexe avec une subordonnée finale enchâssée, le deuxième est une phrase simple avec un complément circonstanciel de but; nous sommes en présence d'une identité fonctionnelle dans les deux langues.

LE SUBJONCTIF DANS LA PHRASE COMPLETIVE

Il faut qu'elle se présente en personne pour qu'il y croie. Trebuie ca ea să se prezinte în persoană pentru ca el să creadă.

La simultanéité par rapport au passé, actualisé en français par l'imparfait du subjonctif ou par le subjonctif présent, est exprimée en roumain par le présent du subjonctif:

Il fallut qu'elle se présentât en personne pour qu'il y crût. Trebuie ca ea să se prezinte în persoană pentru ca el să creadă;

Le subjonctif passé assure l'expression de l'antériorité par rapport au présent et par rapport au passé. Par suite, il sert à actualiser la valeur du Plus-que-parfait du subjonctif en français:

Il fallût qu'elle eût fait un effort pour y parvenir; Trebuie ca ea să fi făcut un efort pentru a reuși în problema dată.

Il s'en suit qu'une seule forme temporelle du subjonctif en roumain est chargée de plusieurs fonctions grammaticales. Elle acquiert des valeurs temporelles supplémentaires qui reviennent en français au subjonctif imparfait et au plus-que-parfait de ce mode, temps qui ont perdu du terrain du point de vue fonctionnel dans cette langue.

LE SUBJONCTIF ET SON FONCTIONNEMENT AU NIVEAU DE LA PHRASE SIMPLE

Malgré la pauvreté de formes temporelles du subjonctif en roumain par rapport à celles du subjonctif en français, une de leurs dissemblances de fonctionnement tient au fait que le subjonctif est très fréquemment employé, surtout dans les phrases indépendantes, alors que M. Riegel, J.-Ch. Pellat- René Rioul constatent un emploi restreint du subjonctif dans les phrases simples en français [11, p.321].

Le linguiste N. Corlăteanu, ayant analysé les contes et les récits d'un des plus grands conteurs roumains, I. Creangă, avait répertorié dans le conte « Harap Alb » 605 verbes dont 444 sont au subjonctif, ce qui fait plus de 73 %, soit près des trois quarts. Dans une autre œuvre de I. Creangă « Amintiri din copilărie » on trouve 796 verbes dont 407 sont au subjonctif, soit 51,1% [5].

La fréquence du subjonctif dans la structure de la phrase simple a des motifs qui tiennent à la concurrence du subjonctif et de l'infinitif dans ces deux langues. Cette dissemblance constitue aussi une difficulté pour l'apprenant roumain et un des motifs des erreurs commises.

L'actualisation fréquente du subjonctif dans la phrase simple en roumain ne s'explique pas uniquement par la nature sémantique des verbes qui demandent l'emploi du subjonctif en français. Elle s'explique aussi par la modalité de jonction de deux verbes en roumain dont le deuxième est dans nombre d'occurrences au subjonctif. La substitution du subjonctif par l'infinitif en français s'explique par l'impossibilité d'employer deux formes temporelles l'une après l'autre, lorsqu'il s'agit d'un agent identique des deux verbes: *Je désire participer au colloque; Eu doresc să particip la colocviu.* Le roumain admet l'emploi de deux formes temporelles différentes, même si l'agent de l'action est identique. Si l'agent des deux actions est différent, les deux langues recourent à l'emploi du subjonctif:

Les parents interdisent que leur fils fasse un voyage au Japon.

Părinții interzic ca feciorul lor să facă o călătorie în Japonia.

Il faut noter qu'en roumain on emploie le subjonctif même après les verbes de mouvement :

Am venit să te văd; Am plecat în Italia să găsim de lucru; Je suis venu pour te voir; Nous sommes partis pour l'Italie afin de trouver un emploi.

Dans les phrases de ce genre la valeur virtuelle du verbe au subjonctif s'efface, ce qui s'expliquant par le fait que le verbe au présent de l'indicatif exerce une influence sur la valeur du subjonctif en lui attribuant une valeur actuelle. Cette valeur est surtout ressentie lorsqu'on compare la valeur du subjonctif en roumain et celle de l'infinifit présent en français, ce dernier situant l'action dans le présent de l'énonciateur.

LE SUBJONCTIF AMPUTE EN ROUMAIN ET SA VALEUR IMPERATIVE

Une des spécificités du subjonctif présent en roumain c'est qu'il a deux formes, sa forme pleine, et sa forme amputée, celle du subjonctif présent à la troisième personne sans son indice *să*: *Creadă! Facă! Ducă-se! Cântă! Qu'il croie! Qu'il fasse! Qu'il s'en aille! Qu'il chante!* C'est une espèce d'ordre atténué, adressé non pas au destinataire immédiat se trouvant dans le même espace que l'énonciateur, mais à un deuxième destinataire désigné par le pronom *il*. Ce subjonctif suppose dans ce cas une situation d'énonciation complexe, constituée d'un énonciateur et de deux destinataires: l'énonciateur dit au destinataire actuel de dire à son tour à une autre personne d'entrer ou de la faire entrer. Le premier est présent dans la situation d'énonciation et l'autre se trouve dans les proximités de l'espace des deux acteurs de l'énonciation.

L'acte verbal de l'énonciateur a deux fonctions pragmatiques: la fonction perlocutoire par rapport au premier destinataire, car il devrait réagir au dire de l'énonciateur, et la fonction performative, celle d'*ouvrir* la porte et de faire entrer le deuxième destinataire. Le premier destinataire n'est pas désigné, il a un caractère implicite, mais les relations syntagmatiques permettent de l'identifier.

Dans les exemples de ce genre la valeur impérative du subjonctif dans les deux langues est identique, la différence résidant dans l'omission de l'indice *să* en roumain.

Le marqueur du subjonctif peut être précédé du verbe *laisser*: *Lasă-l să se ducă! Lasă-l să cânte, să creadă! Laisse-le faire, s'en aller! Laisse-le croire, chanter!* L'emploi du verbe *laisser* conditionne l'emploi de l'indice du subjonctif *să*. Il est vrai que la forme amputée du type *Creadă!* est rarement choisie par un locuteur pratiquant un niveau de langue non soutenu. En revanche, c'est un locuteur se caractérisant par des compétences linguistiques particulières, voire par une subtilité dans le choix des formes linguistiques, qu'utilise.

En effet, le subjonctif amputé n'a pas la valeur impérative qu'on trouve sous la forme directive d'un ordre. Ce qu'il exprime ce sont des nuances de l'ordre, c'est un encouragement mêlé d'un sentiment de mécontentement, d'un état du locuteur fâché, cet état pouvant s'intensifier jusqu'à la furie: *Facă ce vrea! Qu'il fasse ce qu'il veut!*

Chaque emploi du subjonctif, qualifié comme emploi indépendant, se présente dans les relations phrastiques comme emploi dépendant, à notre avis tant en français qu'en roumain :

Qu'il entre! Să intre! Să înceteze să facă gălăgie! Qu'il cesse de faire du bruit!

Ces phrases, prises en dehors de leur contexte, supposent un dialogue dont l'objet est une personne qui n'est pas présente dans l'espace immédiat du dialogue. L'emploi du subjonctif est donc déterminé par le contexte .

Le subjonctif amputé figure dans le folklore roumain:

Da fetița lui Traian

C-o văcuță ș-un juncan,

Aibă lapte și smântână,

Curgă-i banii drept în mână.

Lorsque le verbe au subjonctif en roumain est employé à la première personne du pluriel, *Să mergem! Să plecăm !*, ces subjonctifs ont pour équivalent en français l'impératif: *Allons! Partons!*

LES EQUIVALENCES ET LES DISSEMBLANCES DE L'EMPLOI DU SUBJONCTIF DANS LA PHRASE COMPLETIVE

Au niveau de la phrase complexe on remarque une identité de l'emploi du subjonctif dans la proposition complétive dans les deux langues, lorsqu'il s'agit de verbes de sentiment cités dans les grammaires normatives françaises et roumaines:

1. *Je vous prie que vous fassiez votre possible ; Eu vă rog să faceți posibilul.* 2. *El preferă să spună adevărul . 2. Il préfère dire la vérité.*

La différence au niveau syntaxique produite par le subjonctif consiste en ce que dans les deux langues, exemple du type 2, la phrase reste simple quand les deux actions (préfère +dire) ont le même agent. Mais si les agents des procès signifiés par les deux verbes sont différents, on emploie le subjonctif, et la phrase se transforme en phrase complexe: *Je souhaite **que vous le souteniez** ; Eu doresc ca să-l **susțineți**.*

Le français, comme nous venons de le voir, impose une condition à l'emploi du subjonctif: il faut que l'agent des deux verbes soit différent: *Je préfère **dire la vérité** /Je préfère **qu'il dise la nouvelle**.* L'identité de l'agent détermine l'emploi de l'infinitif, la différence d'agent conditionne l'emploi du subjonctif; en roumain l'emploi du subjonctif ne dépend pas de l'identité ou de la différence de l'agent des deux actions.

On remarque une ressemblance d'emploi du subjonctif dans les deux langues après les locutions impersonnelles telles que *il suffit, il est utile, il est naturel, il est possible* etc., ainsi qu'après les locutions adjectivales *trouver bon, trouver mauvais*: *Il suffit **que tu fasses tant d'erreurs**; E de ajuns **să faci atâtea greșeli**. Il est naturel **qu'il vienne à temps**; E firesc ca **el să vină la timp**.*

Valeur actuelle des temps du Subjonctif dans la structure de la phrase complexe à subordination en roumain et en français

Une des dissemblances du fonctionnement des temps du subjonctif dans les deux langues dans la proposition complétive est celle de son emploi après les locutions impersonnelles *il est vrai, il est juste, c'est dommage*. Le locuteur roumain recourt aux temps de l'indicatif, ce qui correspond à une valeur véridictionnelle, en particulier celle des qualificatifs *vrai-e, juste*:

*Il est vrai **qu'il vienne, qu'il soit venu**; E adevărat că **el vine, va veni, că el a venit**.*

*C'est dommage **qu'il soit absent, se soit absenté** de la réunion ; E păcat că **el lipsește** de la întrunire, **a lipsit** de la adunare.*

Les exemples de ce genre démontrent la différence dans la manière dont le locuteur roumain et le français envisagent le procès d'un événement actuel.

Après les verbes de la principale exprimant une joie, un regret, un chagrin, une honte, un étonnement, le roumain se sert aussi des temps de l'indicatif :

*Tous s'étonnent **qu'il ait agi** de cette façon ; Les parents étaient heureux **que leur fils soit, fût rentré** à la maison. ; Je trouve bon **que vous réussissiez** dans votre affaire – Toți se mirau că **el a acționat** în așa mod; Părinții erau fericiți că **feciorul lor s-a întors** acasă; E bine că **reușiți** în afacerea voastră.*

Dans tous ces exemples de propositions complétives (phrases enchâssées), les temps du subjonctif du français ont pour équivalents les temps de l'indicatif en roumain, les événements des subordonnées étant présentés comme différents par rapport à leur élément référentiel. Ce sont des emplois qui attestent de la transformation d'un fait réel en fait irréel. Le subjonctif dans la version française marque un procès incertain, un procès qui n'a qu'une forme d'existence virtuelle, sous l'influence du psychologique qui fait transcender le réel et le situer au-delà du réel; l'image du temps reste floue et pas réelle. C'est pour cette raison qu'il est difficile de situer l'objet situationnel sur l'axe temporel; il acquiert une valeur conceptuelle, le volitif déterminant cette valeur du subjonctif.

La discordance logique entre le caractère réel de l'événement de la subordonnée et la forme temporelle par laquelle on le désigne entraîne des difficultés pour l'apprenant roumain qui doit respecter une norme qui s'oppose à sa raison.

La valeur indicative est soulignée par G. Guillaume, lorsqu'il parle de l'hypothèse de probabilité qui suppose l'actualisation d'un temps de l'indicatif: *Je suppose qu'il viendra*; hypothèse de possibilité et emploi du mode subjonctif: *Je suppose qu'il vienne* [10, p. 417].

P. Imbs, analysant les valeurs du Subjonctif en proposition indépendante et en phrase complexe, considère que *le Subjonctif présent peut avoir la valeur d'un présent actuel, soit seul dans la proposition indépendante, soit, en proposition subordonnée en corrélation avec un présent actuel*" [9, p. 139].

F. Sato considère « [...] *qu'on emploie l'indicatif ou le subjonctif suivant l'attitude psychologique à l'égard du procès, selon qu'il s'agit du «déjà vu» (Wartburg, Zumthor) donc du «certain» ou du «pas encore vu», donc de l'«incertain» : si on se place sur le plan de l'information directe, vient l'indicatif et si on le prend en tant que concept pur et absolu vient le subjonctif*» [12, p. 40].

L'analyse de l'emploi du subjonctif dans les phrases concessive, temporelle, de conséquence, finale, nous a permis d'identifier une série de non-correspondances dans la désignation du procès de l'événement en français par le subjonctif.

Les phrases complexes concessives, introduites par les connecteurs *bien que, quoique, encore que* et dont le procès est au subjonctif, désignent un événement réel. Le caractère actuel du procès de l'événement est saisissable dans la version roumaine de ce type de subordonnée:

1. *Elle reconnut l'originalité musicale de Christophe, bien que sa musique ne lui inspirât aucune sorte d'émotion (R. Rolland). Ea recunoscu originalitatea muzicală a lui Cristof, deși muzica sa nu-i inspira nici o emoție.*

2. *Bien que je sois encore assez éloigné de la vieillesse, ces souvenirs, que j'aime, me semblent venir d'un passé infiniment profond (A. France). Deși bătrânețele sunt încă departe, mi se pare că ...aceste amintiri vin dintr-un trecut îndepărtat.*

3. *Quoique cette brusque retraite de la maladie fût inespérée, nos concitoyens ne se hâtèrent pas de se réjouir (A. Camus).*

Deși această retragere bruscă a bolii fu, era neașteptată, concetățenii nu se grăbiră să se bucure.

Dans le premier exemple l'imparfait du subjonctif a pour équivalent l'imparfait de l'indicatif en roumain; dans l'exemple 2 le subjonctif présent est traduit par le présent de l'indicatif, tandis que le subjonctif imparfait, exemple 3, a pour équivalent tant l'imparfait de l'indicatif que le passé simple, les traducteurs le traduisant par le passé simple. Cette traduction est due à la ressemblance de la forme du verbe *être* à l'imparfait du subjonctif en français avec la forme du passé simple *fu* de ce verbe en roumain.

Dans cet ensemble d'idées, G.Guillaume constate: „Les conjonctions et les locutions conjonctives *quoique, bien que, encore que, malgré que* gouvernent le subjonctif, parfois l'indicatif. La conjonction *quoique*: une comparaison entre le fait positif considéré indifférent et le fait négatif considéré souhaitable. Exemple: *Quoique vous l'ayez dit*” [10, p.419].

La phrase complexe avec une subordonnée de manière démontre aussi la correspondance de l'emploi du subjonctif ou de l'indicatif en fonction de l'intention du locuteur:

1. *Il parle de manière que tout le monde le comprend – El vorbește în așa fel că toată lumea îl înțelege;*

2. *Il parle de manière que tout le monde le comprenne – El vorbește în așa mod ca toată lumea să-l înțeleagă.*

Il est certain qu'il s'agit des intentions différentes du locuteur: dans le premier exemple il est question d'un procès actuel, dans le deuxième le locuteur lui attribue un caractère virtuel.

Cette différence dans la modalité linguistique différente de représenter un fait réel comme un fait irréel en français, s'explique aussi, à notre avis, par la relation qui existe entre le système psychique et le système linguistique, examiné par G.Guillaume. Elle réside dans la thèse, énoncée par A. Meillet, selon laquelle la langue a une immanence et une transcendance, idée reprise par G. Guillaume dans sa théorie de la psychomécanique du langage [10]. L'immanence comme effet de l'expérience produit un signifié de puissance, ce signifié étant reproduit par une forme qui se trouve être opposée à la signification initiale, en puissance. Il y a, finalement une non-correspondance entre la signification psychique et celle linguistique; la corrélation entre l'immanence et la transcendance fait son travail, la dernière situe la signification en puissance dans un délai de temps différent de celui initial, référentiel. Finalement, c'est le volitif qui prend le dessus sur le psychique et conditionne l'emploi de l'indicatif ou du subjonctif.

Il faut noter que dans tous les types de phrase complexe concessive nommés, le roumain emploie les temps de l'indicatif, désignant un fait réel. Les grammairiens français considèrent que le subjonctif dans les occurrences citées exprime aussi un fait réel. Il est vrai que les grammairiens français constatent l'emploi des temps de l'indicatif dans ce type de phrase dans le parler du locuteur français.

LA VALEUR HYPOTHÉTIQUE DU SUBJONCTIF DANS LES DEUX LANGUES

C'est le subjonctif passé en roumain qui a une valeur hypothétique; la valeur hypothéico-optative de ce temps est héritée du latin, il cumulait la valeur du conditionnel. C'est pour cette raison qu'il a pour temps corrélatif dans la principale en roumain et en français le conditionnel passé: *Să fi venit la mine, te-aș fi servit cu cireșe proaspete; Si tu étais venue chez moi, je t'aurais servi des cerises fraîches.* Par suite, en s'appropriant les valeurs hypothétiques du conditionnel passé en français, il s'emploie dans la phrase conditionnelle:

De câte ori am așteptat

O șoaptă de răspuns!

O zi din viață să-mi fi dat

O zi mi-era de ajuns (M. Eminescu).

Une seule journée, si tu m'avais consacré

Une seule journée m'aurait suffi.

Le subjonctif passé dans la subordonnée a pour équivalent en français le plus-que-parfait de l'indicatif, tandis que l'imparfait de l'indicatif à valeur hypothétique en roumain, employé dans la principale, est traduit en français par le conditionnel passé. La valeur hypothétique de l'imparfait en roumain est identifiée par la possibilité de substituer cet imparfait par le conditionnel passé, et grâce à son équivalent temporel en français:

Să fi știut, mă duceam cu tine pentru a-i ajuta în această situație; **Să fi știut, m-aș fi dus** **Si j'avais su, je serais allé** avec toi pour l'aider dans cette situation.

On emploie le subjonctif passé dans la subordonnée conditionnelle en roumain et le plus-que-parfait en français, tandis que dans la principale le locuteur fait usage de l'imparfait ou du conditionnel passé.

Le subjonctif passé garde sa valeur hypothétique dans une phrase complexe complétive:

*Eu nu cred că **el să fi procedat** ca un dușman. Je ne crois pas **qu'il ait agi** en ennemi. Je ne crois, ne croyais pas **qu'il ait osé, qu'il eût osé** dire la vérité. Eu nu cred, nu credeam că **el să fi îndrăznit** să spună adevărul.*

Dans les phrases de ce genre, le locuteur roumain emploie les deux modes, le subjonctif passé et le conditionnel passé: *Eu nu cred că **el să fi dorit** sa ne ajute; Eu nu cred că **el ar fi dorit** să ne vină în ajutor; Je ne crois pas **qu'il ait désiré** nous aider.* L'exemple démontre un emploi particulier du subjonctif en roumain: deux subjonctifs employés l'un après l'autre, l'actualisation du deuxième subjonctif est due à la nature modale du verbe *désirer*.

Le locuteur roumain recourt à l'imparfait, ce dernier a pour corrélatif le conditionnel passé en français.

La valeur hypothétique du subjonctif passé en roumain est actualisée dans la phrase complexe déterminative :

*Copilul nu avea rude care **să fi avut grijă** de el; L'enfant n'avait pas de parents qui l'**eussent soigné**.*

Le roumain préfère le conditionnel au lieu du subjonctif dans la phrase complexe déterminative où l'emploi du subjonctif en français est conditionné par des spécificités de structuration de la principale, comportant des pronoms indéfinis ou un antécédant précédé d'un article indéfini :

*Dans cette salle il n'y a personne qui **parle** le roumain. În sala aceasta nu găsim pe nimeni care **ar vorbi** româna.*

*Citez, s'il vous plaît, de hauts fonctionnaires qui **ne soient pas corrompus**. Numiți, vă rog, careva funcționari care nu **ar fi corupți**.*

*Le mois de juin 2010 est le plus pluvieux qu'on **ait connu** en Europe. Luna iunie e cea mai ploioasă pe care Europa **ar fi cunoscut** vreodată.*

Dans tous les types de structures des phrases relatives où dans la subordonnée, on emploie en français un subjonctif. Ce mode a pour corrélatif le conditionnel en roumain et c'est par le biais du roumain que l'étudiant identifie la valeur hypothétique du subjonctif français. Le subjonctif passé du roumain garde sa valeur hypothétique dans une proposition subordonnée de manière:

*Ea s-a întors acasă, fără **să -și fi descărcat** sufletul. Elle est rentrée à la maison **sans qu'elle ait vidé** son cœur, **sans avoir vidé** son cœur.*

Le subjonctif du roumain a pour équivalent en français l'infinitif passé, forme verbale qui n'existe pas dans notre langue.

Dans les subordonnées concessives, introduites par les tours concessifs *qui que ce soit, quoi que ce soit, quel que soit, où ← que* etc., le locuteur roumain recourt à l'emploi du conditionnel pour actualiser la valeur hypothétique. Le roumain exprime cette valeur par le mode qui correspond à la nature de la valeur temporelle que le locuteur a l'intention d'exprimer:

*Il ne dira pas le secret à **qui que ce soit** – El nu va divulga secretul, **oricine ar fi** această persoană.*

***Quelle que fût** l'épreuve, **en quelle que matière** qu'il fallût composer, sciences ou lettres, ... Mariot, Laboriette et Chazal étaient toujours les derniers (A. France); Care **ar fi fost încercarea**, care ar fi fost materia, în care se cerea de creat ..., Mariot, Laboriette etc. **erau** întotdeauna ultimii.*

*Elle était prise au piège. **De quelque côté** qu'elle se tournât, elle trouvait les issues gardées (Troyat); Ea era prinsă în capcană. În orice parte în care **s-ar fi întors**, ea găsea ieșirile păzite.*

Dans les phrases concessives où la subordonnée actualise la qualification intensifiée d'un objet au moyen d'une structure comportant les locutions *si* ou *quelque* à valeur adverbiale, *pour, tout* + adjectif ou un nom à valeur adjectivale + *que*, le subjonctif français a pour équivalent en roumain le conditionnel:

*La lumière et le bruit, **si faibles soient-ils**, contrarient le sommeil; Lumina și gălăgia, **cât de slabe ar fi**, ne încurcă să dormim.*

Quelque utiles que soient les conseils des parents, ils sont rarement suivis par les enfants. Côté de utile ar fi sfaturile părinților, ele sunt rar urmate de copii.

Pour forte que soit l'influence de la terminologie anglaise en informatique, les francophones de différents pays espèrent que les terminologues vont créer des équivalents français; Côté de puternică ar fi influența terminologiei engleze în informatică, francofonii din diferite țări speră că terminologii francezi vor crea termenii necesari.

Dans les structures concessives de ce genre, la valeur hypothétique du procès, tellement évidente pour le locuteur roumain, est désignée en français par le subjonctif.

CONCLUSION

L'analyse comparative du fonctionnement des temps du subjonctif en français et en roumain permet de conclure pas seulement sur les spécificités de l'emploi de ce mode, mais aussi d'identifier des particularités relevant de la culture et la civilisation du locuteur français. L'une, très importante, permet l'attribution de valeurs modales à des procès à valeur actuelle. Le locuteur roumain préfère désigner le caractère du procès d'un événement tel qu'il est, actuel ou virtuel. Cette tendance de la modalisation de l'événement réel par le locuteur français a pour intention de rendre le réel comme probable et même possible, ce qui veut dire non-existential. C'est une modalité dont l'action se situe entre le possible et le probable ou le trans-possible, cette valeur modale pouvant assurer la translation du possible en probable, ce dernier impliquant le certain ou le réel.

La subjectivité du locuteur situe la situation de la subordonnée dans la virtualité, mais assez souvent cette virtualité comporte une dose d'actualité et c'est le probable qui assure quelquefois la transcendance de la virtualité en actualité.

C'est le motif, qui, à note avis, reste à la source des dissemblances de l'emploi du subjonctif dans les deux langues. Ce mode choisit un locuteur doté d'un don particulier de voir l'objet situationnel ou événementiel à sa manière, en lui attribuant des valeurs modales. Le subjonctif se présente comme le mode de dépendance de l'événement du *Je*, ce dernier établissant une interaction entre l'objet de son observation et sa disposition psychologique, et le soumettant à sa volonté. Le psychologique détermine la connexion logique, syntaxique et sémantique entre le verbe modal et l'objet de la modalité désigné par la subordonnée.

Le subjonctif s'approprie les valeurs de l'indicatif, de l'impératif et du conditionnel. Ces trois valeurs, valeur indicative, impérative et hypothétique et ses propres valeurs, celles d'une action virtuelle, deviennent évidentes lorsqu'on compare son emploi dans les deux langues apparentées.

Bibliographie:

1. Brunot F. La pensée et la langue. - Paris, 1965.
2. Carlsson L. Le type. C'est le meilleur livre qu'il ait jamais écrit... - Uppsala, 1969.
3. Ciobanu A. Despre „Să” – semn distinctiv al conjunctivului în limba moldovenească literară. - «Труды первой научной конференции молодых учёных Молдавии». - Кишинёв, 1960.
4. Corlăteanu N. Studiu asupra lexicului limbii literare moldovenești. - Chișinău, 1965.
5. Damourette J. et Pichon E. Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française. T.V. - Paris, 1911- 1936.
6. Gugenheim G. Système grammatical de la langue française. - Paris, 1966.
7. Guillaume G. Leçons de linguistique de 1945-1949: Psycho-systématique du langage. Principes, méthodes et applications I, Les Presses de l'Université Laval. - Québec, Klincksieck, Paris, 1971.
8. Imbs P. L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive, Librairie Klincksieck. - Paris, 1968.
9. Imbs P. Le subjonctif en français moderne. - Paris, 1953.
10. Le Bidois G. et R. -Syntaxe du français moderne. - Paris, 1971.
11. Riegel M., J.-Ch. Pellat, R. Rioul. Grammaire méthodique du français. - Quadrige: PUF, 2001.
12. Sato F. Valeur modale du subjonctif en français contemporain // Le Français moderne, No 1, 1974.
13. Solomon D. Analyse du sens et méthodologie dans l'enseignement des langues. Application du mode verbal français // Le Français moderne, No4, 1976.
14. Wagner R.-L. Pinchon J. Grammaire du français classique et moderne. - Paris: Hachette, 1973.

Prezentat la 02.07.2011